

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2026

**DELIBERATION N°CP2026-
02/4/14
DOSSIER N°7284**

**PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE
PROMENADES ET DE RANDONNÉE (P.D.I.P.R.) -
ACTUALISATION**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Mary-Line GEOFFRE
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Hélène FAIVRE à Patrice MORANCAIS
Marie-France GALBRUN à Isabelle PENICAUD
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marinette JOUANNETAUD à Eric BODEAU
Jean-Jacques LOZACH à Jean-Luc LEGER
Guy MARSALEIX à Laurent DAULNY
Hélène PILAT à Thierry GAILLARD
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES
ET DE RANDONNÉE (P.D.I.P.R.) - ACTUALISATION**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,*

*VU les délibérations de l'Assemblée Départementale N°8/5/9 en date du 19 mai 2008 et N°12/5/28 du 17
décembre 2012 ;*

VU la délibération de l'Assemblée Départementale N° 2022-09/3/14 en date du 30 septembre 2022 relative

à la création du Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de la Creuse ;
VU les délibérations des Commissions Permanentes N°12/3/10 en date du 15 décembre 2015, N°06/5/29 du 17 juin 2016, N°12/5/21 du 9 décembre 2016, N°06/5/34 du 2 juin 2017, N°12/5/20 du 22 décembre 2017, N°06/5/23 du 15 juin 2018, N°12/5/13 du 21 décembre 2018, N°06/5/34 du 14 juin 2019, N°10/5/37 du 4 octobre 2019, N°06/5/14 du 12 juin 2020, N° 05/5/40 du 21 mai 2021, N° du 10/4/26 du 8 octobre 2021, N°03/4/26 du 25 mars 2022, N° 08/07/2022/4/30 du 8 juillet 2022, N° 2022-11/4/20 du 18 novembre 2022, N° 07/4/34 du 7 juillet 2023, N°12/4/30 du 1er décembre 2023, N° 09/4/34 du 27 septembre 2024, N° 12/4/22 du 6 décembre 2024 ;
VU l'article L361-1 du Code de l'Environnement ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2026-02/4/14 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,



Decide, dans le cadre de l'actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade, du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires et de Randonnée et de la mise à jour des outils de communication sur les itinéraires du territoire, d'inscrire 9,73 kilomètres complémentaires de chemins. Le linéaire de chemins inscrits pour la Creuse sera porté à 2 717 kilomètres.

Le détail de ce rajout est annexé à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET